

La comptabilité des ESSMS : comprendre la M22 et ses variantes

Journée d'étude en webinaire

vendredi 13 mars 2026
de 9h30 à 17h00

ou

mardi 13 octobre 2026
de 9h30 à 17h00

Une journée consacrée à l'étude des règles comptables spécifiques applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux

Les participants

Les gestionnaires et comptables d'ESSMS.
Les agents de autorités de contrôle et tarification (ARS et Départements).

L'intervenant

Cédric VALADE

Consultant chevronné, pédagogue très apprécié, c'est un excellent expert de l'organisation, du financement et de la gestion de l'action sociale et médico-sociale.



Les questions traitées

Les normes comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux

Le cadre général : le référentiel M22
Les cas spécifiques : ESSMS rattachés à un CCAS, ESSMS de droit privé, ESSMS relevant d'un établissement public de santé (M21).
L'impact du système de tarification sur la tenue des comptes : ESSMS en "BP-CA" ou en "EPRD-ERRD".

Les nomenclatures comptables : présentation et exemples d'application

Les principes communs à toutes les comptabilités.
Les spécificités des nomenclatures M22 et "M22 bis".
La présentation des comptes par groupes fonctionnels de produits et de charges.
Les obligations comptables en matière d'enregistrement des fonds publics perçus.

Les synthèses comptables

Les différents états budgétaires et comptables.
Les principes de distinction entre les documents "normalisés" (BP-CA) et les états inclus dans les EPRD-ERRD.

Introduction aux opérations de fin d'exercice

Les différentes opérations et leurs enjeux respectifs.
Nota : une journée d'étude spécifique est consacrée à l'étude approfondie de ces opérations comptables.

L'horaire

Le matin : de 9h30 à 12h45.

L'après-midi : de 13h45 à 17h00.

Une pause de 15 minutes est effectuée au milieu de chaque demi-journée.

Les modalités pédagogiques

Un dossier documentaire sera adressé par courriel avant le début de la session.

Les interactions entre les participants et l'animateur ont lieu par oral et par écrit ("chat") pendant le déroulement de la session.

Les modalités pratiques

La session se déroulera sur une plate-forme de vidéoconférence hébergée sur internet.

Vous aurez seulement besoin :

- d'une connexion internet à haut débit (ADSL ou 4G ou fibre)
- d'un navigateur web : une version récente de Chrome, ou Firefox, ou Safari, ou Edge, ou Opéra.

